

RESUMÉ DE LA CANDIDATURE



PETR
Vidourle
Camargue
Terre d'initiatives



APPEL A PROJETS DLAL FEAMPA GALPA Vidourle Camargue 2021-27



La filière de l'économie bleue sur le territoire Vidourle Camargue

La zone éligible au DLAL FEAMPA correspond au périmètre du PETR Vidourle Camargue. Ce dernier est constitué des cinq EPCI suivants : Pays de Lunel, Terre de Camargue, Petite Camargue, Rhône Viste Vidourle et Pays de Sommières. Le territoire, qui s'étend à la fois sur le département du Gard et de l'Hérault, s'organise autour d'un quadrilatère de 4 villes motrices : le Grau-du-Roi, Lunel, Sommières et Vauvert. Au total, cette zone concerne 50 communes pour une population de 147 000 habitants et une superficie de 840 km².

Le territoire accueille de nombreuses activités liées à l'économie bleue comme la pêche, les services de revalorisation et de soutien aux métiers de la pêche (réparation, commercialisation, transformation, ...) le tourisme et le nautisme. Toutes ces activités sont concentrées le long du littoral et au niveau des étangs et canaux.

Chalutiers et petits métiers exploitent plus d'une centaine d'espèces dans le golfe du Lion et dans les étangs. Au port du Grau-du-Roi, premier port de pêche chalutière de Méditerranée, 114 navires commercialisent leurs produits sur la criée ou en direct. Deux coopératives de pêcheurs, *SOCOMAP* et *Graulenne*, commercialisent la majeure partie des produits issus de la pêche. Plus de la moitié des volumes débarqués au port sont expédiés à l'étranger. La transformation des produits issus de la pêche est peu présente sur le territoire mais comme la commercialisation en circuit court, elle tend à se développer.

La culture et le patrimoine liés aux activités de la pêche sont fortement ancrés sur le territoire. Des événements emblématiques ont lieu chaque année au port du Grau-du-Roi comme *les Graulinades* et *la fête de la Saint-Pierre* qui mettent en avant savoir-faire et produits locaux. En plus de ces événements, les infrastructures liées à cette activité, comme le phare du Grau-du-Roi, sont régulièrement entretenues. Un projet d'aménagement du phare du Grau-du-Roi est en cours de réalisation, qui réhabilitera le phare en un musée des activités de la pêche à destination du tourisme et des locaux.

En complément du port de pêche, le territoire compte 5 ports de plaisance dont Port Camargue, premier port de plaisance européen. Les activités du nautisme, développées en parallèle de Port Camargue, offrent une gamme complète de services pour les touristes et les locaux. Destinés tant à une clientèle amatrice, qu'à des professionnels, la destination se distingue grâce à des événements sportifs de grande envergure organisés tous les ans.

Les éléments fédérateurs du territoire pour le tourisme sont nombreux. Les sites naturels, le patrimoine médiéval et industriel ainsi que les activités balnéaires attirent chaque année des milliers de visiteurs. Le tourisme profite également de nombreuses infrastructures de logement (camping, hôtels, résidence secondaire) et de restauration. Le tourisme représente une opportunité pour faire découvrir toute la richesse du territoire. Des partenariats entre pêcheurs et autres acteurs de l'économie bleue sont possibles et peuvent profiter à l'ensemble des parties prenantes.

La richesse du territoire passe également par sa biodiversité unique en Méditerranée. Bien que le territoire profite indéniablement des services apportés par les milieux naturels, les impacts liés aux activités économiques, accentués par les enjeux climatiques, pèsent sur l'état de la biodiversité. Pour faire face aux enjeux de gestion de l'environnement, le territoire peut compter sur le soutien de plusieurs organismes comme l'institut marin du Seaquarium, le CEPRALMAR, le CestMED ou encore le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

Priorité du territoire : Accroître la résilience de l'économie bleue face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de demain

La gouvernance impulsée sur le territoire depuis la création du PETR en 2005 a permis de tisser des liens entre élus, professionnels de filières, mais également de fabriquer des réseaux durables d'échanges de bonnes pratiques.

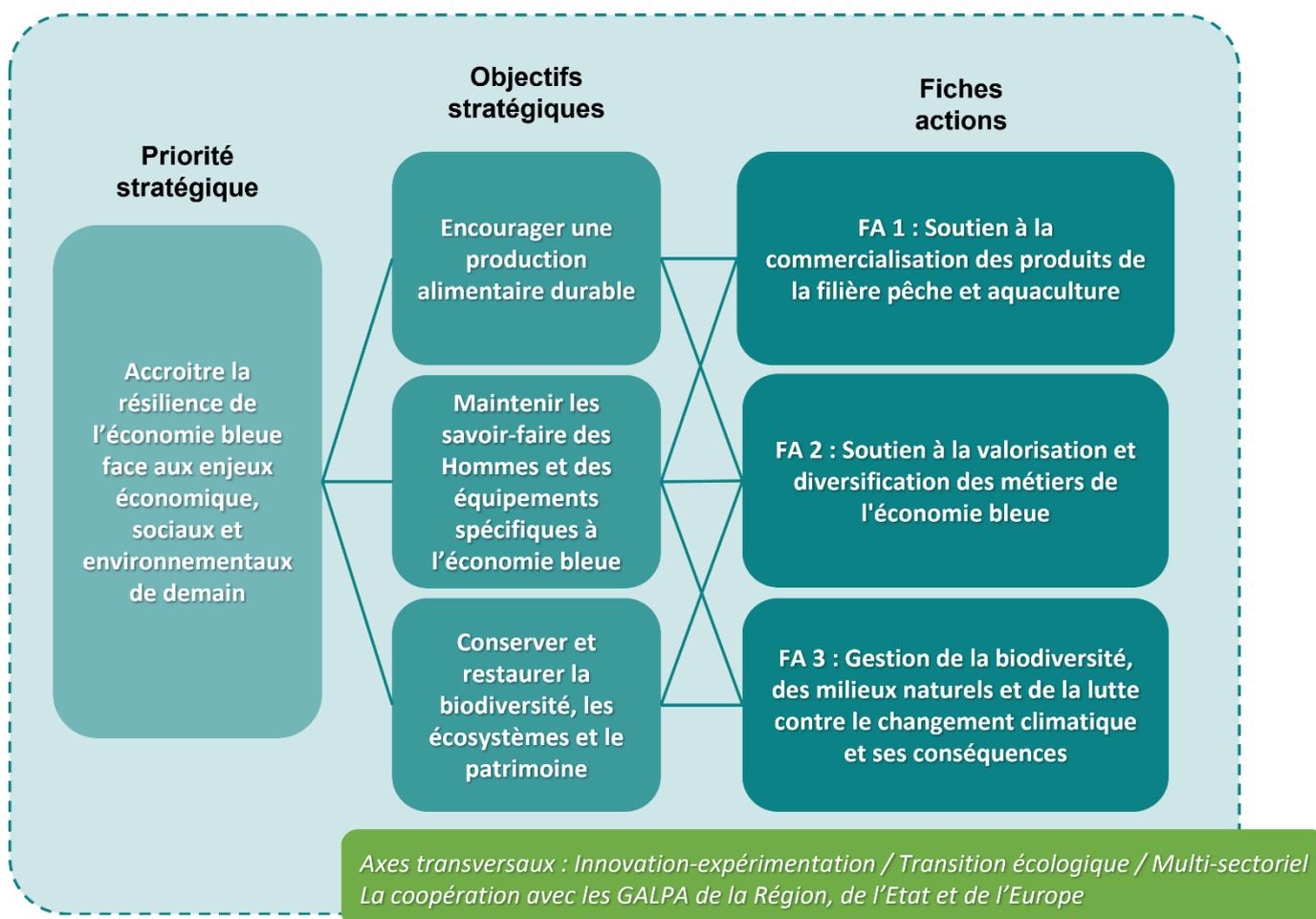
On note cependant que le Grau-du-Roi entre port de pêcheurs, station balnéaire du littoral et port de plaisance, connaît un certain isolement. A l'image de l'ensemble du littoral méditerranéen, cette commune souffre de problèmes récurrents d'employabilité notamment chez les jeunes. Elle connaît également une attractivité accrue, source de rupture pour les équilibres du territoire et de conflits d'usage.

Aujourd'hui, les professionnels de la filière pêche, spectateurs de l'évolution du système halieutique, constatent que l'écosystème marin et le socio-système modifient la ressource. Il est donc nécessaire de promouvoir une activité de l'économie bleue durable et raisonnée, avec une meilleure valorisation des produits et une protection des milieux. En effet, dans ce secteur, il y a matière à :

- Générer de l'emploi par la commercialisation sur l'ensemble du territoire Vidourle Camargue des produits bruts ou transformés,
- Bénéficier de l'expérience de la filière agricole en termes de circuits courts et de proximité, de tourisme vert,
- S'appuyer au sein du territoire et au-delà, sur les vitrines publiques ou privées pour la promotion des produits de la pêche,
- Exploiter le nombre et la variété des métiers/professionnels qui, de manière ancestrale, se sont structurés autour de la Prud'homie et des coopératives, avec des pêcheurs, premiers acteurs de la commercialisation par la gestion des outils,
- Envisager la perspective d'un enrichissement mutuel en matière de gestion des ports grâce à la proximité des métiers de la plaisance au cœur du premier port de plaisance d'Europe, Port-Camargue,
- Profiter de la dynamique pour la diversification d'activités des acteurs de la filière vers les métiers du tourisme par exemple, vecteurs d'emploi et de développement économique, dans un secteur et une profession en difficulté sociale, mais pourvus de forts potentiels.

L'appel à projet DLAL FEAMPA est l'opportunité pour les acteurs de l'économie bleue de réellement se positionner dans une perspective de développement local en déclinant leurs préoccupations en TROIS OBJECTIFS STRATÉGIQUES cohérents :

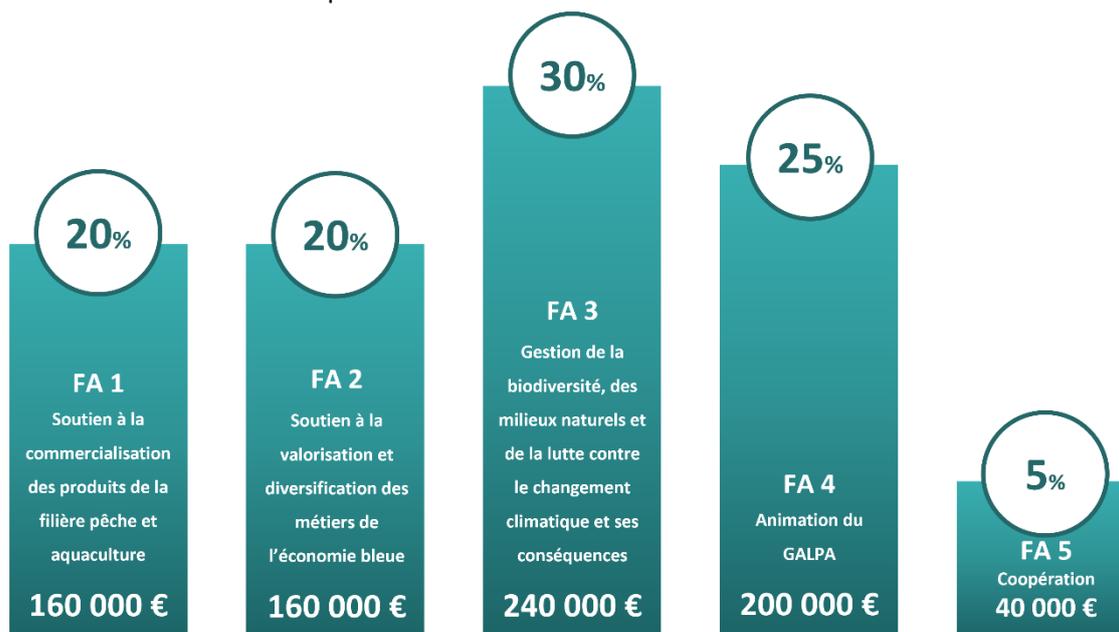
- 1. Encourager une production alimentaire durable** : L'objectif général de cette priorité est d'assurer la production d'une ressource de qualité avec un impact réduit sur l'environnement. Cette priorité répond aux objectifs du territoire, car la mise en place d'une production durable des ressources issues de la pêche favorise la résilience de cette activité face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques.
- 2. Développer les savoir-faire des Hommes et les équipements spécifiques à l'économie bleue** : L'objectif général de cette priorité est d'accompagner les professionnels de l'économie bleue dans l'employabilité, les investissements et l'anticipation des défis entrepreneuriaux, mais aussi dans le maintien des compétences de l'économie bleue sur le territoire. Cette priorité répond aux objectifs du territoire, car elle permet de structurer et de renforcer le secteur de l'économie bleue, et ainsi de le rendre plus résilient face aux enjeux économiques et sociaux de demain.
- 3. Conserver et restaurer la biodiversité, les écosystèmes et le patrimoine** : L'objectif général de cette priorité est de préserver les ressources qui font la richesse du territoire. Cette richesse se présente sous de nombreuses formes, que ce soit au travers de la ressource disponible pour la pêche, des paysages côtiers et marins, du patrimoine culturel, ainsi que tout autre service écosystémique. L'ensemble de ces richesses font face à des menaces, bien souvent d'origine anthropique, qui nécessitent des actions de conservation et de restauration.



Les fiches actions sont les outils qui permettront de répondre aux besoins du territoire. Chaque fiche action prend en compte une ou plusieurs des stratégies évoquées précédemment...

Le plan d'action mis en œuvre par le GALPA	
Fiche action 1 Soutien à la commercialisation des produits de la filière pêche et aquaculture	
Objectif Général	L'objectif général de ce dispositif est d'encourager la commercialisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture par les acteurs locaux au niveau local.
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • La vente directe s'est développée. • Les produits de la mer sont valorisés par des projets collectifs à l'échelle du PETR. • L'emploi et les revenus des professionnels ont augmenté. • L'offre des produits de la mer est présente sur l'ensemble du territoire. • Les produits commercialisés issus de la pêche sont plus respectueux de l'environnement. • Les pêcheurs ont développé des compétences dans la commercialisation de leurs produits.
Apport complémentaire et transversal à la fiche action	FA 2 : Encourager les professionnels de la pêche à être acteur de la commercialisation de leurs produits. FA 3 : Une commercialisation des produits locaux au niveau local amène à une réduction de l'impact environnemental dans le cycle de vie d'un produit. Les déchets et coproduits issus de la pêche sont revalorisés au niveau local.
Fiche action 2 Soutien à la valorisation et diversification des métiers de l'économie bleue	
Objectif Général	La fiche action 2 permet d'accroître l'attractivité aux métiers de l'économie bleue en communiquant sur les perspectives de la filière, en soutenant l'innovation et en encourageant les offres de revalorisation des produits issus de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire.
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • L'emploi et les revenus de l'économie bleue ont augmenté. • Une offre touristique s'est structurée. • Le territoire est sensibilisé aux métiers de l'économie bleue. • De nouvelles activités en lien avec l'économie bleue sont mises en place.
Apport complémentaire et transversal à la fiche action	FA 1 : Une meilleure valorisation des produits de la pêche sera bénéfique pour la commercialisation des produits au niveau local et à l'international. FA 3 : Le projet prend en compte le développement de produits de meilleure qualité avec un impact réduit sur l'environnement.
Fiche action 3 Gestion de la biodiversité, des milieux naturels et de la lutte contre le changement climatique et ses conséquences	
Objectif Général	Les objectifs de cette fiche action sont de diminuer l'impact environnemental des activités de l'économie bleue sur l'environnement et la biodiversité, avoir une meilleure compréhension des milieux naturels et sensibiliser les usagers de la mer aux enjeux environnementaux.
Effets attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes ressources halieutiques sont connues des professionnels. • Les professionnels adaptent leurs activités à la ressource halieutique. • Le territoire s'est engagé dans la durabilité. • L'image et l'activité de la pêche sont valorisées et respectées. • Les émissions de gaz à effet de serre en lien avec les activités de l'économie bleue sont réduites. • L'état de la biodiversité, de la biomasse et des milieux naturels s'est amélioré.
Apport complémentaire et transversal à la fiche action	FA 1 : Une meilleure gestion de l'environnement permet un meilleur état de la biodiversité et donc une augmentation des ressources disponibles. FA 2 : Réduire l'impact environnemental de l'économie bleue permet de créer une meilleure image de l'activité, et ainsi d'améliorer l'image de ces activités auprès du public.
Fiche action 4 Animation GALPA	
Objectif Général	L'objectif général est de mettre en œuvre et de renforcer l'émergence de la stratégie locale de développement du GALPA et de communiquer sur les résultats obtenus.
Fiche action 5 Coopération	
Objectif Général	L'objectif général est de mettre en œuvre et de renforcer l'émergence de la stratégie locale de développement du GALPA ainsi que de participer à l'émergence de la citoyenneté européenne et ainsi faire monter la préoccupation du territoire au niveau transnational.

...et sera subventionnée selon la répartition suivante :



Le pilotage du projet, gouvernance sur le territoire

La candidature a été menée par l'ensemble des acteurs du territoire (professionnels, organismes liés à l'économie bleue et collectivités territoriales). Elle émane de leur réflexion commune. Les séminaires, accompagnés par le cabinet de soutien préparatoire, mis à disposition par la Région, ont réellement permis la participation de tous, portant les fruits de ce projet de territoire. Dans ce sens, le GALPA s'efforcera de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la programmation et à la gouvernance des fonds DLAL FEAMPA sur son territoire. Il s'agira d'être attentif afin de favoriser la mise en œuvre de la stratégie grâce à :

- Un **comité de sélection**, lieu de débat et de décision pour la sélection des projets. Sélection qui sera appuyée par une grille munie de critères prédéterminés pour assurer **une transparence** et une **non-discrimination** auprès des porteurs de projets mais aussi pour **garantir l'effet levier et l'innovation** du programme DLAL FEAMPA,
- Une **animation et gestion du programme** mise en œuvre par la structure porteuse permettant d'assurer une ingénierie territoriale par un personnel qualifié entouré des partenaires du territoire, intégrés à la démarche. Accompagnement des porteurs de projets, interface avec l'autorité de gestion, animation des comités, dynamisation de la mise en œuvre du GALPA seront les maîtres mots de cette mission que le territoire s'engage à porter,
- Une **coopération** qui représente un véritable outil des fonds européens pour renforcer la stratégie du territoire, favoriser la transférabilité des actions innovantes et faire vivre la citoyenneté européenne sur le GALPA. Ce volet permettra également de poursuivre les partenariats avec les territoires partenaires de la période 2014-2020,
- Un **suivi et l'évaluation du programme et de la stratégie** qui assurent le bon fonctionnement de l'ensemble du programme DLAL FEAMPA ; suivi permettant de communiquer sur les résultats et les actions menées sur le territoire, d'analyser les performances de la programmation au sein du comité de sélection. Le GALPA valorisera les projets réalisés et notamment grâce aux visites sur place pour toujours mieux impliquer les membres du comité de sélection,
- Une **communication, une capitalisation d'informations et une diffusion des actions de l'Union Européenne** au travers de la stratégie locale de développement du GALPA Vidourle Camargue qui permettra de faire vivre les initiatives du territoire. Un programme de communication est prévu et le PETR activera son réseau de partenaires pour en améliorer sa diffusion.